

Une fin d'année difficile pour l'emploi, en particulier en Haute-Garonne

Insee Conjoncture Occitanie • n° 26 • Avril 2021

Au quatrième trimestre 2020, l'emploi salarié stagne en Occitanie après un fort rebond au trimestre précédent. La Haute-Garonne se démarque avec une baisse de 0,9 % au dernier trimestre. Sur l'ensemble de l'année 2020, le département perd 10 000 emplois soit la moitié des pertes enregistrées dans la région. Fin 2020, le niveau de l'emploi salarié est inférieur de 1 % à son niveau d'avant-crise en Occitanie.

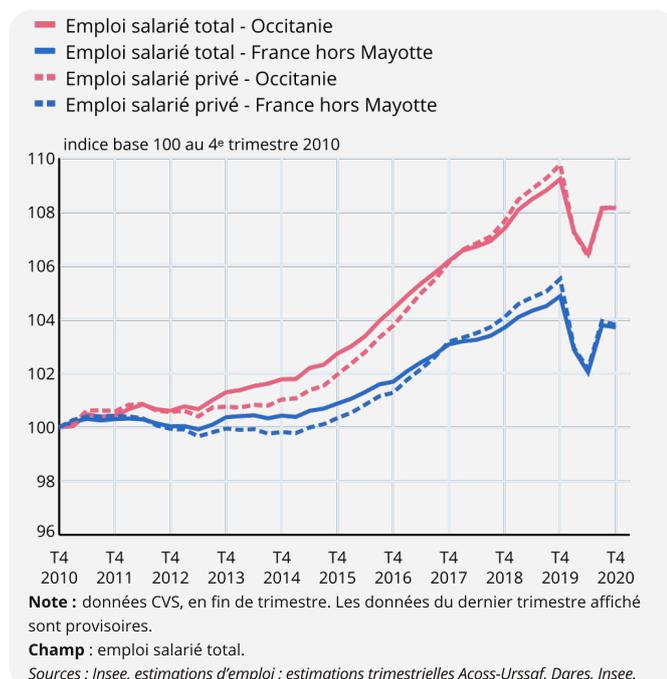
En novembre, le deuxième confinement entraîne une baisse de 10 % du volume d'heures rémunérées par rapport à novembre 2019. Cette baisse s'atténue un peu les mois suivants mais atteint encore 7 % en février 2021 par rapport à février 2020. Le nombre de demandeurs d'emploi sans activité se replie légèrement au quatrième trimestre mais augmente de 7,3 % sur un an. La Haute-Garonne est, là aussi, particulièrement affectée par cette hausse. La fréquentation touristique qui s'était nettement redressée durant l'été, hormis dans les Hautes-Pyrénées, rechute en fin d'année du fait des nouvelles mesures de protection sanitaire.

L'emploi salarié marque le pas au quatrième trimestre

Après un sursaut au trimestre précédent, l'emploi salarié total (y compris intérim) en Occitanie stagne au quatrième trimestre 2020 (- 0,0 % soit - 200 salariés). L'évolution est semblable au niveau national où l'emploi est relativement stable sur la période (- 0,1 %) ► **figure 1**. Néanmoins, sur l'ensemble de l'année 2020, la crise liée à l'épidémie de la Covid-19 génère la perte de 20 400 emplois dans la région, dont la moitié en Haute-Garonne. Fin 2020,

en Occitanie, le niveau de l'emploi salarié est ainsi inférieur de 1 % à son niveau d'avant-crise. En un an, les pertes d'emplois sont massives dans les services marchands hors intérim (- 18 100 dont - 9 800 dans l'hébergement-restauration) et l'industrie (- 3 800). L'intérim comptabilise 5 800 effectifs en moins. En revanche, en 2020, le secteur de la construction crée des emplois (+ 2 600), ainsi que les services non marchands, principalement la santé et l'action sociale (+ 4 500). Les pertes d'emploi sont la conséquence à la fois de fins de

► 1. Évolution de l'emploi salarié



► 2. Évolution de l'emploi intérimaire



contrats mais aussi d'une forte baisse des embauches. Les déclarations préalables à l'embauche pour des contrats de plus d'un mois (hors intérim) sont en baisse de 14 % en 2020 par rapport à l'année précédente dans la région. La diminution concerne aussi bien les embauches en CDI (- 16 %) que celles en CDD de plus d'un mois (- 13 %). Au niveau national, les baisses sont respectivement de 20 % et 15 %.

Dans la région, au quatrième trimestre, l'emploi privé résiste et progresse légèrement de 0,1 %. En revanche l'emploi public enregistre un léger recul de 0,3 %.

L'intérim progresse modérément

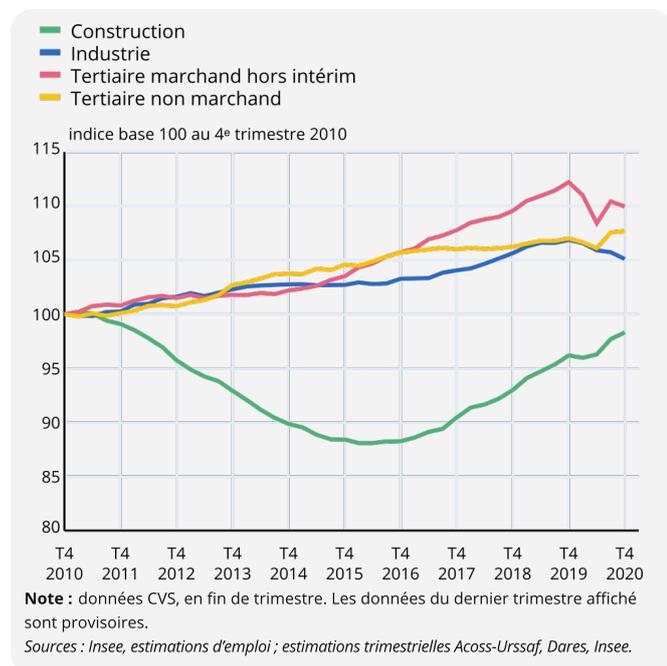
Après un recul historique au premier trimestre, et une nette reprise au cours des deux trimestres suivants, l'emploi intérimaire en Occitanie continue de progresser au quatrième trimestre mais à un rythme fortement ralenti ► figure 2. Il augmente de 2,4 %, soit 1 200 intérimaires de plus par rapport au troisième trimestre, après + 34,6 % et + 14,8 % aux second et troisième trimestre. La tendance est moins favorable qu'au niveau national où l'emploi dans l'intérim progresse de 5,1 %. Fin décembre 2020, le nombre d'intérimaires en Occitanie ne retrouve pas cependant son niveau d'avant-crise : il reste inférieur de 10,4 % à ce qu'il était un an auparavant contre - 5,3 % au niveau national. Dans la région, l'intérim poursuit sa reprise au quatrième trimestre dans les secteurs utilisateurs de la construction (+ 4,3 %) et du tertiaire (+ 2,5 %). En revanche, dans l'industrie, la reprise de l'emploi intérimaire est stoppée : il ne progresse que de 0,1 % au quatrième trimestre alors qu'il augmente de 4,6 % en France.

L'emploi progresse à nouveau dans la construction mais recule dans l'industrie

Ainsi, hors intérimaires, en Occitanie, l'emploi dans la construction continue d'augmenter, mais à un rythme moindre qu'au trimestre précédent : + 0,6 %, soit 800 emplois supplémentaires ► figure 3. En France, la hausse est similaire (+ 0,7 %). Sur l'ensemble de l'année 2020, le secteur de la construction subit peu les effets de la crise : les chantiers ont été stoppés uniquement lors du premier confinement et ont repris ensuite. L'emploi y est préservé, et progresse même de 2,2 % par rapport à fin 2019.

Au contraire, dans l'industrie, les pertes d'emploi s'accroissent à nouveau au quatrième trimestre ► figure 3. Le secteur enregistre

► 3. Évolution de l'emploi salarié par secteur



une baisse de 0,6 % en Occitanie, soit la destruction de 1 300 emplois. Cette baisse est légèrement plus importante qu'en France où l'emploi industriel recule de 0,4 %. À l'exception de l'industrie agroalimentaire qui reste stable (+ 0,1 %), les autres secteurs industriels perdent des emplois. La plus forte baisse concerne la fabrication de matériels de transport, qui enregistre une diminution de 1,5 % des effectifs, soit 700 emplois en moins ce trimestre. En un an, dans l'industrie régionale, l'emploi diminue de 1,7 %.

Baisse de l'emploi dans les services marchands hors intérim

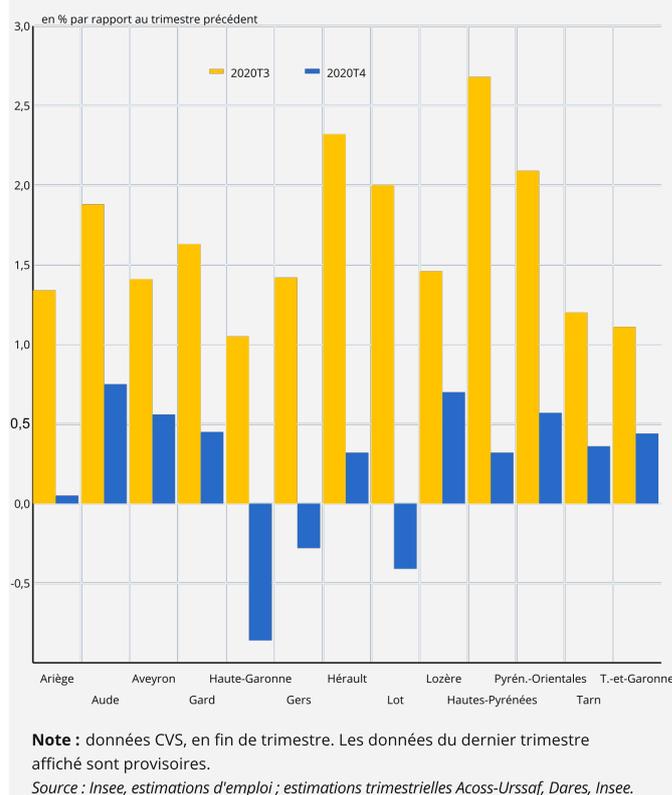
Au quatrième trimestre, l'emploi dans les services marchands hors intérim repart à la baisse, après le rebond enregistré au troisième trimestre ► figure 3. Dans la région, il diminue de 0,4 %, ce qui représente 3 900 emplois en moins par rapport au trimestre précédent. En France, la baisse est plus significative (- 0,8 %). Fin 2020, en Occitanie, les pertes d'emploi cumulées dans ce secteur s'élèvent à 18 100, soit un niveau d'emploi inférieur de 2 % par rapport à fin 2019.

Au dernier trimestre dans la région, les services aux particuliers sont particulièrement touchés, avec une baisse de 2,4 % des effectifs (soit - 2 600 emplois par rapport au trimestre précédent). Les pertes sont également importantes dans l'hébergement-restauration. La fermeture des établissements ainsi que la mise en place du couvre-feu et du deuxième confinement au mois de novembre pénalisent lourdement le secteur. L'emploi diminue de 2,1 %, soit 1 700 effectifs en moins. Dans les services aux entreprises et l'information-communication, la diminution de l'emploi est plus faible (- 0,5 %).

À l'opposé, d'autres sous-secteurs du tertiaire marchand s'en sortent mieux. C'est le cas du commerce où l'emploi dans la région progresse de 0,4 % au quatrième trimestre, alors qu'il diminue au niveau national (- 0,2 %). Les créations d'emploi augmentent également dans les transports et l'entreposage et les activités immobilières (+ 0,5 %).

Dans les services non marchands, l'emploi salarié se stabilise au quatrième trimestre (+ 0,1 %) en Occitanie. Sur un an, la hausse

► 4. Évolution de l'emploi salarié par département



atteint 0,6 %, soit 4 500 emplois en plus par rapport à fin 2019, principalement portée par les activités liées à la santé humaine (+ 1,8 %) et à l'action sociale (+ 1,0 %).

En Haute-Garonne, une baisse d'emploi prononcée au quatrième trimestre

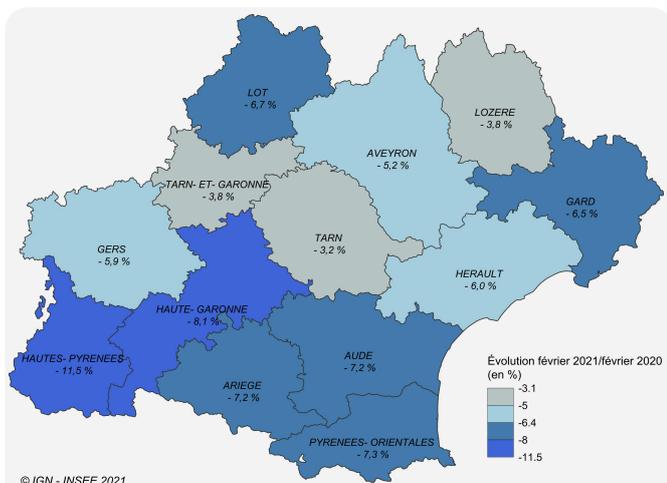
Au quatrième trimestre, la Haute-Garonne se démarque des autres départements de la région ► **figure 4**. L'emploi y diminue de 0,9 %, soit 5 400 emplois détruits sur le trimestre. Dans ce département, les pertes d'emploi concernent principalement l'hébergement-restauration (- 6,6 %), les services aux ménages (- 2,8 %) et les services aux entreprises (- 2,1 %). Le secteur industriel est lui aussi impacté avec une baisse de l'emploi de 1,2 %. L'emploi diminue plus faiblement dans le Lot (- 0,4 %) et le Gers (- 0,3 %). En revanche, les dix autres départements de la région enregistrent une hausse de l'emploi au quatrième trimestre.

Fin 2020, l'emploi demeure inférieur à son niveau de fin 2019 dans tous les départements de la région, sauf en Lozère. Le département des Hautes-Pyrénées reste le plus impacté (le nombre de salariés est en baisse de 3,7 % par rapport à décembre 2019), en raison de l'effondrement de l'emploi dans l'hébergement-restauration (- 30 %). En un an, le département du Lot subit également des pertes significatives d'emplois (- 2,4 %). La Haute-Garonne cumule 10 100 emplois perdus (- 1,6 %), soit la moitié des destructions d'emplois enregistrées dans la région en 2020. Les autres départements résistent mieux, avec un emploi en baisse de 1,1 % dans l'Ariège, 0,8 % dans l'Aude et le Gers, 0,5 % dans l'Hérault, les Pyrénées-Orientales et le Tarn-et-Garonne, 0,3 % dans le Gard et l'Aveyron, et 0,1 % dans le Tarn.

Le volume de travail en recul de 7 % en février 2021

Le nombre d'heures de travail rémunérées est un indicateur précieux pour analyser l'impact de la crise. En effet, les dispositifs d'activité partielle mis en place dès le début de la crise ont joué un rôle d'amortisseur, en indemnisant des salariés dont le nombre d'heures de travail rémunérées a baissé mais qui n'ont pas perdu leur emploi. L'analyse de l'évolution du volume de travail rémunéré peut alors mieux éclairer l'impact de la crise que l'évolution de l'emploi. Ainsi, alors que l'emploi salarié total stagne au quatrième trimestre 2020 dans la région, le nombre d'heures

► 5. Évolution sur un an du volume de travail rémunéré en février 2021, par département



Note : le volume de travail rémunéré est une composante importante de l'activité économique, même s'il n'en est pas une mesure directe. Il inclut notamment les absences pour lesquelles le salarié perçoit une rémunération, comme les congés payés, les jours fériés ou les jours attribués au titre de la réduction du temps de travail.

Champ : entreprises du secteur privé
Source : DSN - traitement provisoire Insee.

de travail rémunérées par les employeurs¹ recule au quatrième trimestre.

En novembre avec le reconfinement de la population, le volume de travail diminue de 10 % dans la région comme au niveau national (par rapport au même mois de l'année précédente). En décembre, la fin du confinement entraîne un léger mieux, avec une baisse de 7 % par rapport à décembre 2019. Celle-ci reste plus importante que sur le troisième trimestre où elle n'était que de - 5 % en Occitanie, comme en France.

En janvier et février 2021, les heures travaillées diminuent encore de 6 % puis 7 % par rapport aux mêmes mois de 2020. C'est dans l'hébergement-restauration que la baisse est de loin la plus prononcée : - 59 % en février, suivi du secteur des arts, spectacles et activités récréatives (- 33 %).

Les disparités départementales sont marquées ► **figure 5** : en février 2021, le volume d'heures rémunérées est inférieur de 11 % par rapport à son niveau de février 2020 dans les Hautes-Pyrénées et de 3 % dans le Tarn. Le volume d'heures rémunérées est également nettement plus faible en Haute-Garonne qu'un an auparavant (- 8 %, perte supérieure à la moyenne régionale). Cette baisse est constatée en particulier dans les secteurs de la fabrication de matériel de transport et de produits métalliques ainsi que dans les activités informatiques et d'ingénierie, autant de secteurs qui dépendent de la filière aéronautique dans le département et subissent le contre-coup de la chute du trafic aérien.

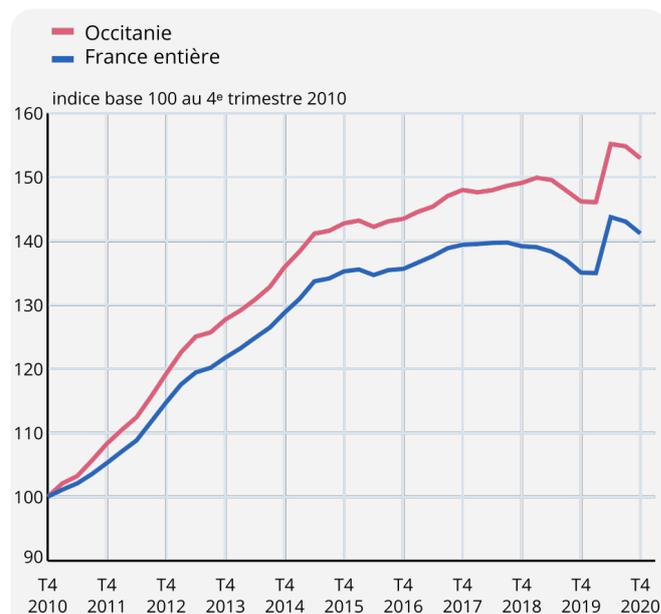
La demande d'emploi recule un peu

Sur le dernier trimestre 2020, le taux de chômage recule de 1,3 point, à 9,3 % de la population active, après un rebond de 2,2 points le trimestre précédent. Il est de 0,2 point au-dessous de son niveau d'avant-crise sanitaire, au quatrième trimestre 2019.

Comme c'était déjà le cas au deuxième trimestre, la baisse du taux de chômage en fin d'année est pour partie « en trompe-l'œil » : en raison du deuxième confinement, entre le 30 octobre et le 15 décembre, de nombreuses personnes n'ont pu réaliser de recherches d'emploi dans les conditions définies par le Bureau International du Travail pour être comptabilisées comme chômeur.

¹ NB : les périodes d'activité partielle ne sont pas comptabilisées comme des heures rémunérées. La mise en activité partielle n'ouvre, en effet, pas droit au paiement d'un salaire mais au versement d'une allocation spécifique. Voir l'éclairage du Point de conjoncture national du 17 novembre 2020 : « [Le volume de travail rémunéré par les entreprises, un indicateur précieux pour analyser la crise actuelle](#). »

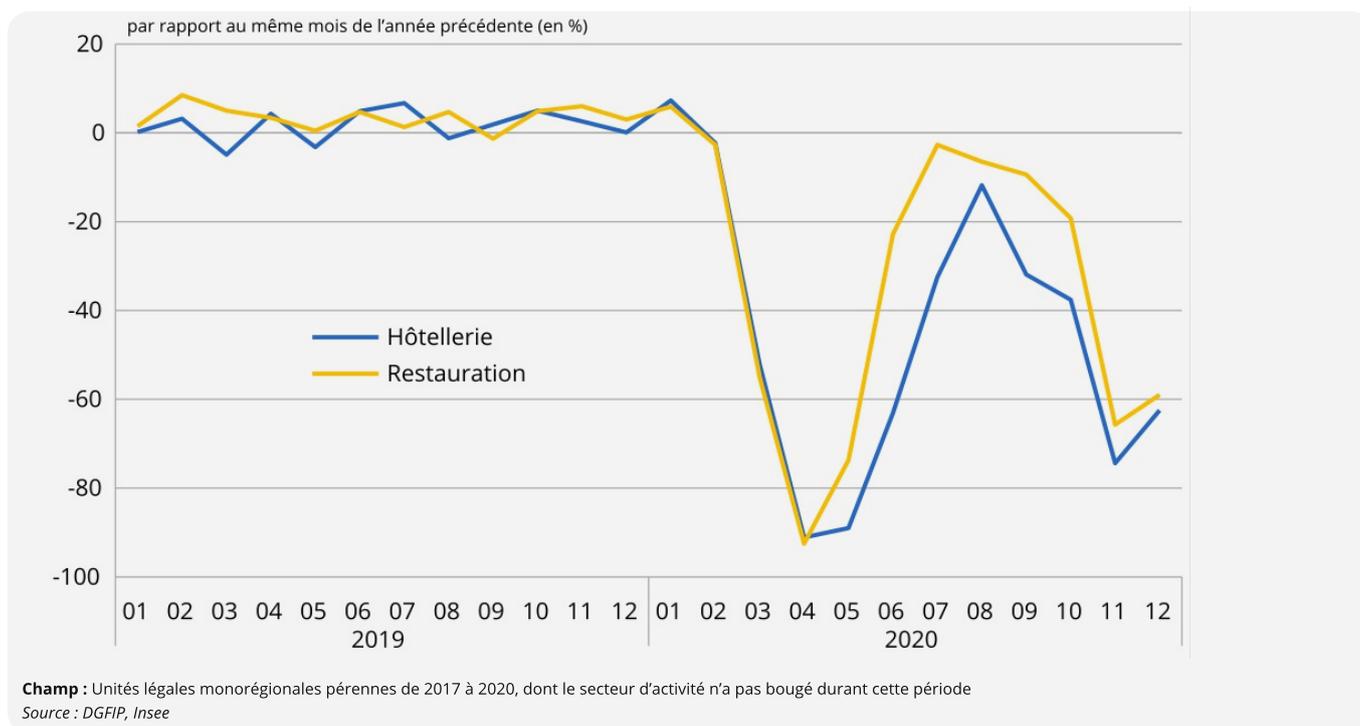
► 6. Demandeurs d'emploi (A, B, C) inscrits à Pôle emploi



Notes : données CVS-CJO.

Avertissement : le nombre de demandeurs d'emploi du trimestre est une moyenne des données mensuelles afin de mieux dégager les évolutions tendancielles.
Source : Pôle emploi-Dares, STMT.

► 7. Évolution mensuelle du chiffre d'affaires en Occitanie



Le nombre de demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A) diminue également au quatrième trimestre (- 2,2 %) pour atteindre 376 900 demandeurs. Bien qu'en baisse, ce nombre reste largement supérieur à celui d'avant-crise, avec une augmentation de 7,3 % sur un an contre 8,1 % en France métropolitaine. Pour l'ensemble des catégories (A, B et C), la demande d'emploi diminue sur le trimestre de 1,2 %, mais augmente sur un an de 4,6 % en Occitanie ► **figure 6**.

Au quatrième trimestre, les Hautes-Pyrénées enregistrent la plus forte amélioration avec la fin de la haute saison touristique, la hausse de la demande d'emploi les mois précédents s'expliquant majoritairement par les demandes des saisonniers. Sur un an, la Haute-Garonne est le département le plus touché de la région, avec une hausse de 8,6 % de la demande d'emploi. Les jeunes sont particulièrement affectés, les demandeurs de moins de 25 ans augmentent dans le département de 15,7 % par rapport au quatrième trimestre 2019.

Airbus doit faire face à 92 annulations en février

Selon l'Association du transport aérien international (IATA), le trafic de passagers continue de diminuer en janvier 2021 en comparaison de la période précédant la crise sanitaire. La demande (mesurée en kilomètres-passagers payants) recule de 72 % par rapport à janvier 2019, soit une baisse plus importante que celle observée en décembre 2020 (- 70 % par rapport à décembre 2019). Ce phénomène s'observe à la fois pour le trafic de passagers intérieurs et internationaux. En revanche, en janvier 2021, le transport de fret aérien retrouve pour la première fois son niveau d'avant crise : la demande (mesurée en tonnes-kilomètres de chargement) augmente de 1,1 % par rapport à janvier 2019.

Airbus termine l'année en livrant 89 appareils en décembre, soit un total de 566 avions livrés en 2020 (34 % de moins qu'en 2019). Ce même mois, il enregistre deux nouvelles commandes, ce qui porte à 268 le nombre de commandes nettes reçues en 2020 (35 % de moins qu'en 2019).

En janvier 2021, l'avionneur livre 21 appareils puis 32 le mois suivant. En février, Airbus enregistre les 11 premières commandes de l'année dont 10 pour des A320, mais doit faire face à 92 annulations. L'avionneur revoit légèrement à la baisse ses objectifs d'augmentation de cadences de production en 2021.

Décembre est le mois où Boeing livre le plus d'appareils en 2020 : 39 appareils. C'est également le mois durant lequel l'avionneur reçoit le plus de commandes : 90 nouvelles commandes (dont 82 pour des 737 Max). Cette amélioration résulte de l'autorisation à reprendre les vols du Boeing 737 Max, accordée en novembre 2020 par l'Agence fédérale de l'aviation américaine (FAA). Malgré cela, Boeing termine l'année 2020 avec 157 avions livrés (59 % de moins qu'en 2019) et avec 184 commandes reçues, un chiffre bien inférieur aux 655 annulations enregistrées. En février 2021, les nouvelles commandes passées depuis le début de l'année (86) sont supérieures aux annulations (57).

Face à ces résultats inédits pour la filière aéronautique, les dispositifs de soutien gouvernementaux et européens se poursuivent et s'étendent.

Le fonds de modernisation et de diversification de la filière aéronautique a dévoilé, le 16 février 2021, 108 nouveaux projets lauréats, dont 19 projets nouvellement financés en Occitanie. En décembre 2020, aux premiers dispositifs gouvernementaux mis en place au cours de l'été est venu s'ajouter le prêt garanti par l'État (PGE) « Aéro ». Il vise à répondre aux besoins en trésorerie des PME et entreprises de taille intermédiaire (ETI) de la filière confrontées au ralentissement des cadences de production d'avions. Le PGE « Aéro » permet à des plateformes dédiées d'acquérir les surstocks de matières ou de pièces détenues par ces entreprises, et de réduire ainsi leur endettement. Il permet également aux entreprises qui préfèrent porter elles-mêmes leurs surstocks en s'endettant, d'augmenter le plafond du PGE. L'objectif étant de répartir la charge de ces stocks entre les différents acteurs de la filière.

Côté spatial, le gouvernement lance son plan de relance qui s'appuie sur une enveloppe de 500 millions d'euros de crédits. La mise en œuvre de la plupart des actions est confiée au centre national des études spatiales (Cnes). À l'échelle européenne, la Commission européenne et le Fonds européen d'investissement ont annoncé le 13 janvier 2021 la création de deux fonds d'investissement en faveur des innovations de pointe pour les PME et les ETI spatiales européennes. Le total des investissements atteint 300 millions d'euros en Europe. Les grandes missions spatiales se poursuivent : Perseverance est bien arrivé sur Mars le 18 février 2021, avec à son bord la caméra « SuperCam » conçue à l'Institut de recherches en astrophysique

et planétologie de Toulouse (IRAP), sous la maîtrise d'ouvrage du Cnes. La caméra analyse la composition chimique et minéralogique des roches par des tirs au laser. Elle embarque aussi un petit microphone conçu par l'ISAE-SupAéro qui servira à évaluer certaines caractéristiques de roches (dureté par exemple) à partir de la mesure du bruit d'impact du laser. Perseverance est chargé d'étudier la diversité géologique de Mars et d'y détecter des traces éventuelles de vie passée.

Ce début d'année 2021 est également marqué par l'obtention de plusieurs contrats par les grands acteurs de la filière spatiale implantés à Toulouse. En janvier, la Commission européenne a confié à Thales Alenia Space et Airbus Defence and Space la fabrication de 12 satellites dans le cadre du programme Galiléo, pour un montant total de 1,47 milliard d'euros. Le placement en orbite de ces satellites est prévu pour fin 2024.

En février, Thales Alenia Space a été choisi par le groupe canadien Telesat (opérateur mondial de télécommunications par satellite) pour construire sa future constellation de 298 satellites de télécommunications. Ce contrat historique atteint 3 milliards de dollars. Les treize premiers satellites de la constellation seront assemblés sur le site de Toulouse.

Côté défense, l'OTAN retient la candidature de Toulouse pour implanter son futur centre d'excellence dans le domaine spatial. Il servira à protéger les satellites des pays membres de l'Alliance Atlantique contre les attaques hostiles. Le centre s'installera au Cnes et accueillera 50 permanents en 2025.

Le tourisme à nouveau lourdement impacté en fin d'année

Au quatrième trimestre 2020, l'aggravation de l'épidémie de Covid-19, associée au renforcement des mesures de protection sanitaire, impacte fortement l'activité des hôtels. En Occitanie, sur cette période, la fréquentation hôtelière diminue de 54 % par rapport à la même période en 2019. La baisse est cependant moins élevée dans la région qu'en France métropolitaine (- 64 %), où l'évolution est fortement marquée par l'effondrement des nuitées en Île-de-France (- 82 %).

Les hôtels haut de gamme sont les plus affectés par la baisse de fréquentation. En Occitanie, les nuitées des hôtels classés 3, 4 et 5 étoiles diminuent de 57 %, contre - 50 % pour les hôtels non classés ou classés 1 ou 2 étoiles.

Au mois d'octobre, la fréquentation hôtelière diminue de 44 % en Occitanie. Dans la région comme en France, l'annulation de séminaires ou de salons professionnels, les restrictions de déplacements et le développement du télétravail génèrent une baisse du tourisme d'affaires. Le chiffre d'affaires recule de 38 % dans les entreprises régionales de l'hôtellerie et de 19 % dans la restauration par rapport à octobre 2019 ► [figure 7](#).

Les différences sont marquées entre les départements. Les hôtels et restaurants des Hautes-Pyrénées pâtissent de la quasi-absence de tourisme de groupe : le chiffre d'affaires de l'hôtellerie chute de 73 %, celui de la restauration de 28 %. La Haute-Garonne est aussi en difficulté du fait notamment de l'importance du tourisme d'affaires dans la métropole toulousaine. Le chiffre d'affaires diminue de 51 % dans l'hôtellerie et de 24 % dans les restaurants. Dans les autres départements, l'impact sur l'activité hôtelière et sur la restauration est moindre, notamment dans les Pyrénées-Orientales, où le chiffre d'affaires des restaurants diminue de 9 % et celui de l'hôtellerie progresse de 4 % par rapport à octobre 2019.

Les conséquences de la crise sont plus fortes au mois de novembre, avec la mise en place du deuxième confinement. En Occitanie, les nuitées dans les hôtels diminuent de 71 %. Le chiffre d'affaires chute de 74 % dans l'hôtellerie et de 66 % dans la restauration. Dans les départements, en novembre, la baisse du chiffre d'affaires de l'hôtellerie varie de - 86 % dans les Hautes-Pyrénées, à - 61 % en Lozère. Dans la restauration, elle varie de - 75 % dans les Pyrénées-Orientales et le Lot, à - 59 % en Lozère.

En décembre, la sortie du confinement et les vacances de Noël n'améliorent que de manière très limitée l'activité touristique. La fréquentation hôtelière diminue encore de 52 % par rapport à décembre 2019. C'est notamment le cas en montagne où, malgré un fort niveau d'enneigement, l'activité des hôtels est pénalisée par la fermeture des remontées mécaniques des stations de sports d'hiver. Les hôtels et les restaurants de la région enregistrent à nouveau des baisses importantes de leurs chiffres d'affaires : - 63 % pour l'hôtellerie et - 59 % pour la restauration. En Occitanie, les plus fortes baisses concernent les hôtels des Hautes-Pyrénées (- 77 %), du Gers (- 74 %) et du Lot (- 71 %). À l'opposé, les plus faibles, concernent les hôtels du Tarn-et-Garonne (- 48 %) et de l'Ariège (- 44 %). Dans la restauration, les différences entre départements sont moins marquées. La diminution du chiffre d'affaires varie de - 69 % pour les Pyrénées-Orientales à - 56 % pour la Haute-Garonne ou l'Ariège.

Après avoir fortement diminué au troisième trimestre, le recours à l'activité partielle dans l'hébergement et la restauration repart à la hausse dès octobre avec 17 % de salariés concernés par ce dispositif. En novembre-décembre, plus de la moitié (55 %) des salariés de ces secteurs sont en chômage partiel.

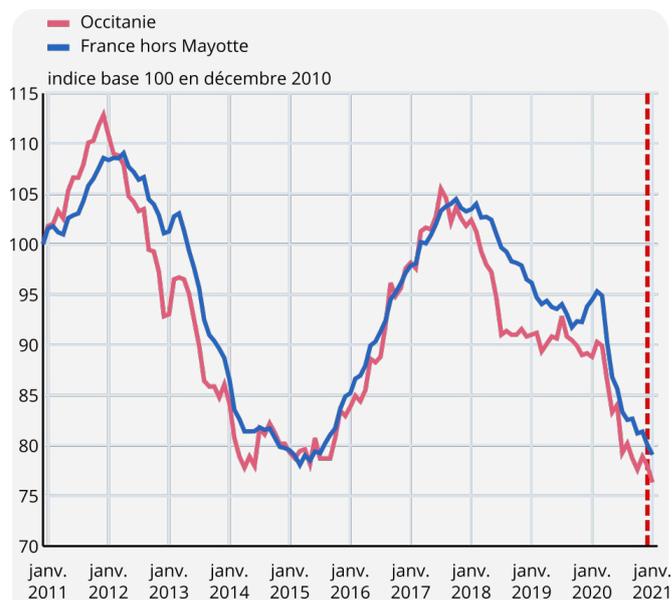
Les permis de construire toujours en baisse

Fin décembre 2020, en Occitanie, 42 500 logements ont été autorisés au cours des douze derniers mois, un chiffre en baisse de 1,1 % par rapport à la fin septembre. Sur un an, le recul atteint 12,7 %. Il reste cependant plus limité qu'en France (hors Mayotte), - 14,4 % sur l'année ► [figure 8](#).

Par département, au dernier trimestre, l'évolution du nombre de permis de construire cumulés sur un an varie de - 14,1 % pour les Pyrénées-Orientales à + 7,5 % dans les Hautes-Pyrénées. Les trois départements les plus peuplés connaissent des évolutions différentes : ce nombre augmente un peu en Haute-Garonne (+ 0,5 %), il régresse légèrement dans l'Hérault (- 0,4 %) alors qu'il augmente dans le Gard (+ 3,1 %).

Dans notre région fin décembre, le nombre de mises en chantier sur les douze derniers mois s'élève à 38 200, en légère hausse par rapport à fin septembre (+ 0,9 %). Sur un an, le nombre de mises en chantier diminue de 9,3 % contre - 7,8 % pour la France (hors Mayotte).

► 8. Évolution du nombre de logements autorisés à la construction



Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.

Source : SDES, Sit@del2

Sur le trimestre, le cumul annuel des mises en chantier diminue en particulier dans les deux départements les plus peuplés, (- 2,0 % en Haute-Garonne, - 1,7 % dans l'Hérault). Il augmente moins dans le Gard (+ 1,9 %).

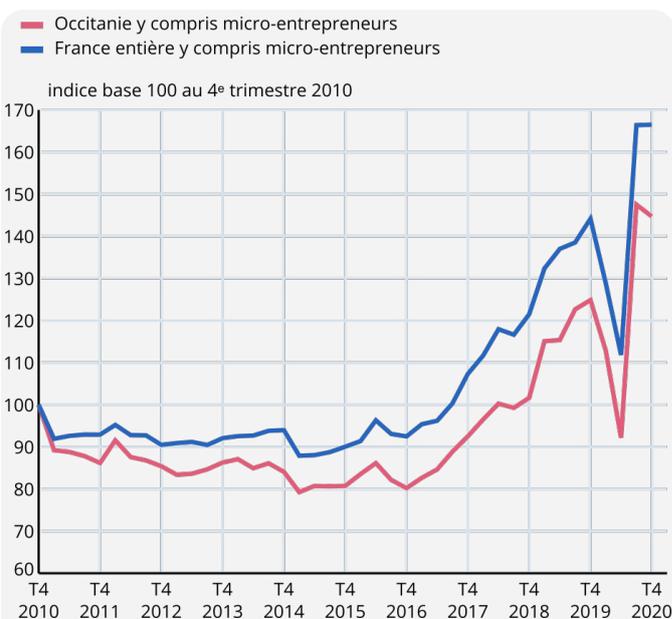
Dans les autres départements, l'évolution du nombre de logements commencés varie de - 5,8 % dans l'Aveyron à + 32,2 % dans le Tarn.

Les créations d'entreprises en hausse sur un an

Au quatrième trimestre 2020, le nombre de créations d'entreprises² en Occitanie recule de 1,9 % après un fort rebond au trimestre précédent (+ 60,1 %). Néanmoins, par rapport au dernier trimestre 2019, elles progressent de 15,9 %. Au total, 22 900 créations sont enregistrées durant le quatrième trimestre. Sur la France entière, les créations progressent sur un an de 15,5 % ► **figure 9**.

Par secteur, au quatrième trimestre, les créations augmentent par rapport au même trimestre de 2019³ dans l'ensemble des activités économiques à l'exception du secteur des autres activités de service (- 8 %) qui comprend notamment les activités culturelles et sportives. Sur un an, les créations progressent ainsi dans les secteurs de l'industrie (+ 9 %), de la construction (+ 12 %), du commerce de détail (+ 26 %), du transport-entreposage (+ 74 %). Ce dernier secteur est particulièrement dynamique avec le développement de l'achat par internet et des services de livraison à domicile. Les immatriculations progressent dans la plupart des départements, entre 2019 et 2020, sauf dans les Pyrénées-Orientales (- 0,2 %) et l'Aude (- 1,1 %).[•]

► 9. Créations d'entreprises



Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene)

² En données corrigées des variations saisonnières

³ En données brutes

► Contexte international – La reprise économique reste tributaire de la situation sanitaire

En 2020, la crise sanitaire a affecté l'ensemble des économies occidentales, en particulier les secteurs du commerce, des transports et de l'hébergement-restauration, provoquant un recul inédit de la consommation privée. Au quatrième trimestre, la production industrielle s'est maintenue, tandis que la consommation a davantage été affectée par le renforcement des mesures de restrictions (confinements et couvre-feux notamment). Le maintien de ces mesures en Europe depuis le début de l'année 2021 fait craindre une nouvelle baisse de l'activité dans les pays les plus touchés.

► Contexte national – En France, la baisse d'activité économique liée au deuxième confinement a été plus limitée que prévu

Au quatrième trimestre 2020, le deuxième confinement a conduit à une baisse du PIB d'ampleur plus limitée que le premier (- 1,4 % par rapport au troisième trimestre), affectant surtout les secteurs les plus exposés aux mesures de restrictions (hébergement-restauration, transports, loisirs...). La consommation des ménages a davantage diminué (- 5,4 %), du fait de la fermeture des commerces « non-essentiels » en novembre et malgré le net rebond observé en décembre. Au total, en moyenne annuelle, le PIB français a diminué de 8,2 % en 2020.

Début 2021, le renforcement des mesures de restrictions (couvre-feu avancé à 18h, fermetures de centres commerciaux, confinements locaux...) aurait limité la reprise de la consommation. La production industrielle a quant à elle à nouveau progressé en janvier, accentuant le contraste avec les services les plus affectés.

Séverine Bertrand, Jean-Paul Héran,
François Hild, Noémie Morénillas (Insee)

Rédaction achevée le 31/03/21

► Avertissement sur le marché du travail

La situation des personnes sur le marché du travail a été fortement affectée depuis le début de la crise sanitaire (secteur d'activité à l'arrêt, contrainte de garde d'enfant par exemple). Pour être considéré comme chômeur, il faut être sans emploi, disponible pour travailler et avoir fait des démarches actives de recherche d'emploi. La baisse du chômage au sens du BIT ne traduit pas une amélioration du marché du travail mais un effet de confinement des personnes sans emploi. L'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) peut entraîner des révisions accrues sur les données, durant la phase de montée en charge du dispositif.

► Pour en savoir plus

- « [En 2020, la filière aéronautique perd 8 800 salariés dans le Grand Sud-Ouest](#) », Communiqué de presse Occitanie du 09 avril 2021
- « [Bilan économique 2019](#) », Insee Conjoncture Occitanie n° 23, juin 2020
- « [Un an après...](#) », Insee, Note de conjoncture nationale, mars 2021
- « [Au 4^e trimestre 2020, l'emploi intérimaire continue à se redresser](#) », Dares, mars 2021
- « [Activité touristique : impact de la crise sanitaire Covid19](#) », Insee, février 2021

